

Enquête sur le dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii*), en République de Guinée : Manuel



© Gianna Minton, CCAHD



© Gianna Minton, CCAHD



T. Genov, CCAHD



T. Collins, WCS



P. Cueto, Biotope

¹ Département de géographie, Université de Cambridge, Royaume-Uni. nicholas.m.wilkinson@gmail.com

² Zoological Society of London, Regent's Park, Londres, Angleterre NW1 4RY. Samuel.Turvey@ioz.ac.uk

³ Trung tam M6i trncrng va Phat tri@n N6ng th6n, Trncrng D,;i h9c Vinh, Viet Nam. trungctbio@yahoo.com

Remerciements :

*Ce guide a été adapté d'un document développé dans le cadre du projet Darwin sur les ongulés annamites endémiques, issu d'une collaboration entre le département de géographie de l'université de Cambridge (Royaume-Uni), l'université de Vinh et la WWF au Vietnam. Le projet "Identifier les zones prioritaires pour la conservation du Saola (*Pseudoryx nghetinhensis*) en utilisant les connaissances écologiques locales", associant la Zoological Society of London (ZSL) et l'université de Vinh, a été financé par la Fondation Ocean Park de Hong Kong.*

Nous tenons ainsi à remercier toute l'équipe impliquée dans ces projets, en particulier Nicholas Wilkinson, le Dr Samuel Turvey et le Dr Cao Tien Trung, pour la mise à notre disposition de leurs ressources nous ayant par conséquent évité de devoir "réinventer la roue".

*Le manuel a été adapté par les membres du Consortium pour la conservation des dauphins à bosse de l'Atlantique (CCAHD) et en particulier par l'équipe de Biotope Guinée dirigée par Pauline Cueto pour la partie sociologique du projet, qui a été la première à réaliser des enquêtes par entretiens et des formations dans les pays de l'aire de répartition du dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii*).*

*Les deux premières phases du projet d'entretiens ont été financées par deux canaux : 1) un projet en Guinée soutenu par le Mohamed Bin Zayed Species Conservation Fund (voir <https://www.speciesconservation.org/large-grants/grant/dolphin-quest-guinea/587> et <https://www.sousateuszii.org/projects/research-capacity-building-and-conservation-for-atlantic-humpback-dolphins-in-guinea/>) ; et 2) un projet financé par la Society for Marine Mammalogy pour mener des enquêtes par entretiens au Congo, au Gabon, au Cameroun, au Liberia, en Gambie et au Sénégal (voir <https://www.sousateuszii.org/projects/regional-collaboration-on-the-design-and-implementation-of-interview-surveys-in-six-sousa-teuszii-range-countries/>). On espère que des fonds supplémentaires pourront être obtenus pour soutenir l'expansion de ce projet dans d'autres pays de l'aire de répartition de *Sousa teuszii*.*

À quoi (et à qui) s'adresse ce guide ?

Il s'agit d'un guide détaillant étape par étape un protocole d'enquête spécifique et standardisé basé sur un questionnaire oral (annexe D). L'objectif principal de cette méthode est de produire des données permettant de contribuer à la conservation des cétacés et en particulier les dauphins à bosse de l'Atlantique « *Sousa teuszii* » dans les zones côtières en République Guinée . L'utilisation de données d'entretiens à cette fin est incontestablement à la fois problématique et difficile. Cependant, si l'on suit des protocoles clairs pour la collecte et l'enregistrement des données et des informations, il est possible de produire des résultats dignes d'être publiés dans des revues internationales. Tel est notre objectif ici. Si elles sont collectées de manière correcte, ces données nous permettent de poser des questions sur les espèces qui ont le plus déclinées dans une région, ainsi que sur leur statut et leur distribution actuels.

Pour mener des entretiens, il faut avoir une compréhension de base des enjeux et au moins une expérience élémentaire. Cependant, si la conduite de bons entretiens requiert des compétences, notre objectif ici est de produire un protocole qui peut être appliqué par des équipes d'étudiants après une formation de base. Il est essentiel de lire ce guide et de s'y référer pour appliquer correctement ce protocole, mais cela n'est pas suffisant en soi : il faudra former en présentiel l'équipe de sociologue du projet.

Le Guide Général des enquêtes par entretien, publié dans la même série que le présent manuel, offre une aide à cet égard. La cartographie des communautés de la zone du projet est également essentielle à cette méthode. Enfin, il est essentiel d'avoir une compréhension de base des espèces et, en particulier, de la meilleure façon de séparer les espèces sur la base des descriptions.

Ce protocole fait l'objet d'une adaptation par Biotope Guinée dans le cadre du projet Dauphin à bosse de l'Atlantique. Nous sommes particulièrement intéressés par le dauphin à bosse de l'Atlantique mais nous pouvons obtenir des données beaucoup plus fiables et intéressantes sur ces espèces si nous posons des questions sur l'ensemble des espèces de cétacés (voir pages 12-16). Malheureusement, cette méthode est sérieusement limitée pour recueillir des données comparables sur le statut des espèces de dauphins, en raison de la difficulté d'identifier ces espèces à partir des récits d'entretiens (voir page 15 et annexe J).

Bien qu'il puisse être approprié de modifier ce formulaire pour des enquêtes particulières (par exemple pour inclure d'autres espèces non cétacés), si vous le modifiez trop, il ne sera pas comparable aux autres données recueillies à l'aide de cette méthode et aura donc une valeur beaucoup plus limitée.

Par conséquent, si vous souhaitez mener une enquête avec un questionnaire modifié, nous vous suggérons de nous contacter.

Fiches techniques :

Les feuilles de données sont au cœur du protocole. Il existe le formulaire numérique à remplir sur l'application Kobo Collect sur tablette ou téléphone à utiliser sur le terrain et [une feuille de calcul Microsoft Excel™](#) pour saisir les données dans l'ordinateur. Une carte de la zone d'étude, notamment des débarcadères, est également nécessaire pour enregistrer les données.

L'écriture de données sur une feuille de données est différente de l'enregistrement d'informations dans un cahier et il existe cinq règles principales pour leur utilisation :

1. **Les formulaires doivent être complétés pendant que vous êtes dans l'embarcadère des pêcheurs** et (surtout) pendant l'entretien. Le soir même, il faudra procéder à la vérification des données afin de finaliser les formulaires. Dans le cas des formulaires remplis sur l'application, une fois la vérification effectué, les envoyer au serveur Kobo.
2. **Ne laissez rien en blanc.** Vous devez écrire quelque chose dans toutes les cases. Vous pouvez écrire "pas de question", "pas de réponse", "ne sait pas", "ne se souvient pas", etc., si cela est approprié, mais vous devez écrire *quelque chose*.
3. **Une personne → 1 formulaire de données.** Aucun entretien de groupe n'est autorisé ; vous devez faire de votre mieux pour vous assurer que les données sont *indépendantes* (voir les conseils généraux sur les entretiens).
4. **Un formulaire de données ne contient que des informations provenant de la personne interrogée ou la concernant.** La feuille de données ne sert pas à enregistrer vos connaissances ou vos opinions, ni celles de quiconque autre que votre interviewé. Elle sert à enregistrer les connaissances et les opinions de la personne interrogée, et uniquement les siennes. Les seules connaissances et opinions du chercheur qui peuvent figurer sur la feuille de données sont les connaissances et opinions du chercheur sur la personne interrogée. Vous ne devez pas prêter attention aux informations et aux opinions données par d'autres pêcheurs, *même si la personne interrogée dit qu'elle est d'accord avec eux*. (voir page 16)
5. **Soyez attentif aux sources d'erreur et prenez des notes.** Tout le monde sait que les données d'entretien ne sont pas parfaites, aussi les données parfaites sont-elles suspectes. Toutes sortes de facteurs peuvent affecter les enquêtes par entretien. Votre carnet de notes vous donne l'espace pour prendre des notes à ce sujet. Utilisez-le !

Etapas de l'enquête :

L'enquête se décompose en 14 étapes réparties en trois temps, comme suit :

Partie A : Préparation

Étape 1 : Enquête de cartographie communautaire : Découvrez quels villages utilisent quelles zones portuaires (p 6).

Étape 2 : Planification de l'enquête par interview : Décidez des villages et ports à visiter et préparez votre matériel (p 8).

Étape 3 : Organiser les entretiens : Décidez comment vous allez trouver les personnes à interviewer (p 8).

Étape 4 : Consentement éclairé. Vérifiez que cette personne accepte d'être interviewée (p 10).

Partie B : Pendant l'entretien

Questions Générales

Étape 5 : Informations sur l'entretien et le pêcheur. Notez les informations de base concernant la personne interrogée et l'entretien (p 11).

Étape 6 : La pêche et les techniques de pêche

Questions concernant les dauphins.

Étape 7 : Connaissances générales. Découvrez, du mieux que vous pouvez, quelles espèces la personne interrogée connaît et comment elle les appelle (c'est souvent la partie la plus difficile) (p 12).

Étape 8 : Demander des informations sur les observations (p 17).

Étape 9 : Dater les observations. Trouvez la date de la dernière observation, pour chaque espèce (p 19).

Étape 10 : Emplacement des observations. Trouvez le lieu de la dernière observation, pour chaque espèce, en utilisant la carte de la communauté (p 21).

Étape 11 : Informations supplémentaires sur les observations. Prenez des notes sur les observations qui nous aideront à juger de l'exactitude de l'enregistrement. Posez des questions supplémentaires sur les espèces, leur déclin et ses raisons, ainsi que sur les rencontres avec les pêcheurs (p. 21).

Partie C : Après l'enquête

Étape 12 : Après l'entretien (p 22).

Étape 13 : Saisie des données sur l'ordinateur (p 23).

Partie D : Analyse.

Ce guide ne couvre pas les techniques d'analyse de ces données, car nous sommes encore en train de les développer.

Étape 1 : Enquête de cartographie communautaire

En règle générale, nous vous recommandons de **commencer par la cartographie communautaire**. En d'autres termes, vous devez réaliser une enquête de cartographie communautaire autour de votre zone d'intérêt (par exemple une aire marine protégée), puis réaliser les entretiens dans le cadre d'une enquête distincte, ultérieure. La raison en est que, tant que vous n'avez pas réalisé l'enquête cartographique communautaire, il est difficile de savoir quels villages vous voulez visiter lors de votre enquête principale. **Les exceptions sont les suivantes :**

- Lorsque les villages sont peu nombreux et éloignés les uns des autres et que les frais de déplacement sont élevés.
- Lorsque vous connaissez déjà bien la région et savez déjà quelles zones chaque village utilise. Cependant, assurez-vous que vous le savez vraiment et que vous ne faites pas de simples suppositions basées sur la distance à la forêt et les limites administratives (voir le manuel de cartographie communautaire), en échangeant avec les autorités locales et/ou des points focaux présents dans les villages de la zone.

Toutefois, pour vous donner une idée rapide de ce que cela implique, voici les étapes à suivre.

1) Préparez à l'avance une carte de base à partir de données SIG ou de cartes publiées.

Elle doit comprendre :

- a) Le réseau maritime (océan, mers, rivières, ruisseaux...)
- b) Une grille, de préférence dans le système de coordonnées UTM WGS84, de 5 km x 5 km par exemple. **La grille sera importante pour localiser plus précisément les zones où les pêcheurs mènent leurs activités et observent les dauphins.**

Elle ne doit pas contenir de limites administratives (commune, district, province, pays), à moins qu'elles ne correspondent à des caractéristiques naturelles majeures telles que des crêtes de haute montagne ou de grandes rivières. N'incluez surtout pas les limites des zones protégées.

Vous devez indiquer l'emplacement du village mais, comme les villages peuvent évoluer et se déplacer, il est souvent préférable d'effectuer un relevé GPS une fois sur place et de le marquer sur la carte.

Incluez une grande zone sur votre carte de base. Il est inhabituel que les gens n'utilisent strictement que la côte de leur commune. Leur principale zone de pêche peut se trouver dans un autre district, une autre province ou même un autre pays voisin. **N'incluez JAMAIS une seule commune sur votre carte de base.** Ne produisez jamais non plus de cartes où les rivières s'arrêtent aux limites de l'aire protégée ou de la province ; cela prête à confusion (voir Figure 1). Si vous ne disposez de données qu'à l'intérieur de votre province ou de votre aire protégée, il est préférable d'utiliser une carte de base. Vous devez trouver les données de l'extérieur.

2) Vous devez réaliser la carte de la communauté lors d'un entretien de groupe. Vous pouvez le faire au niveau du village, du débarcadère, au niveau de la commune ou du

groupe de villages.

- 3) Demandez aux gens d'écrire le nom des cours d'eau et des autres éléments du paysage sur la carte. Assurez-vous que vous pouvez la lire. N'oubliez pas qu'il n'y a peut-être pas d'orthographe standard pour les noms locaux.
- 4) **Demandez aux participants de placer des haricots ou des pierres sur la carte pour vous indiquer la zone où les habitants de leur village se rendent lorsqu'ils vont en mer.** Plus de haricots dans les zones où ils vont le plus souvent. Vous pouvez également leur demander d'indiquer les zones que les autres villages voisins utilisent.
- 5) Prenez des photos des haricots sur la carte, et assurez-vous de savoir quelle photo est la bonne.
- 6) Essayez de vous faire une idée de l'ensemble de la zone qui vous intéresse et découvrez quels villages utilisent quelle partie de cette zone, quels villages utilisent quel débarcadère. Y a-t-il des lacunes ? Par exemple, des zones maritimes où aucun des villages que vous avez visités jusqu'à présent ne se rend ? Si c'est le cas, demandez directement qui s'y rend.
- 7) Utilisez ces informations pour établir une carte approximative des zones utilisées par les différents villages et des zones maritimes utilisées par les différents débarcadères (voir figure 1).

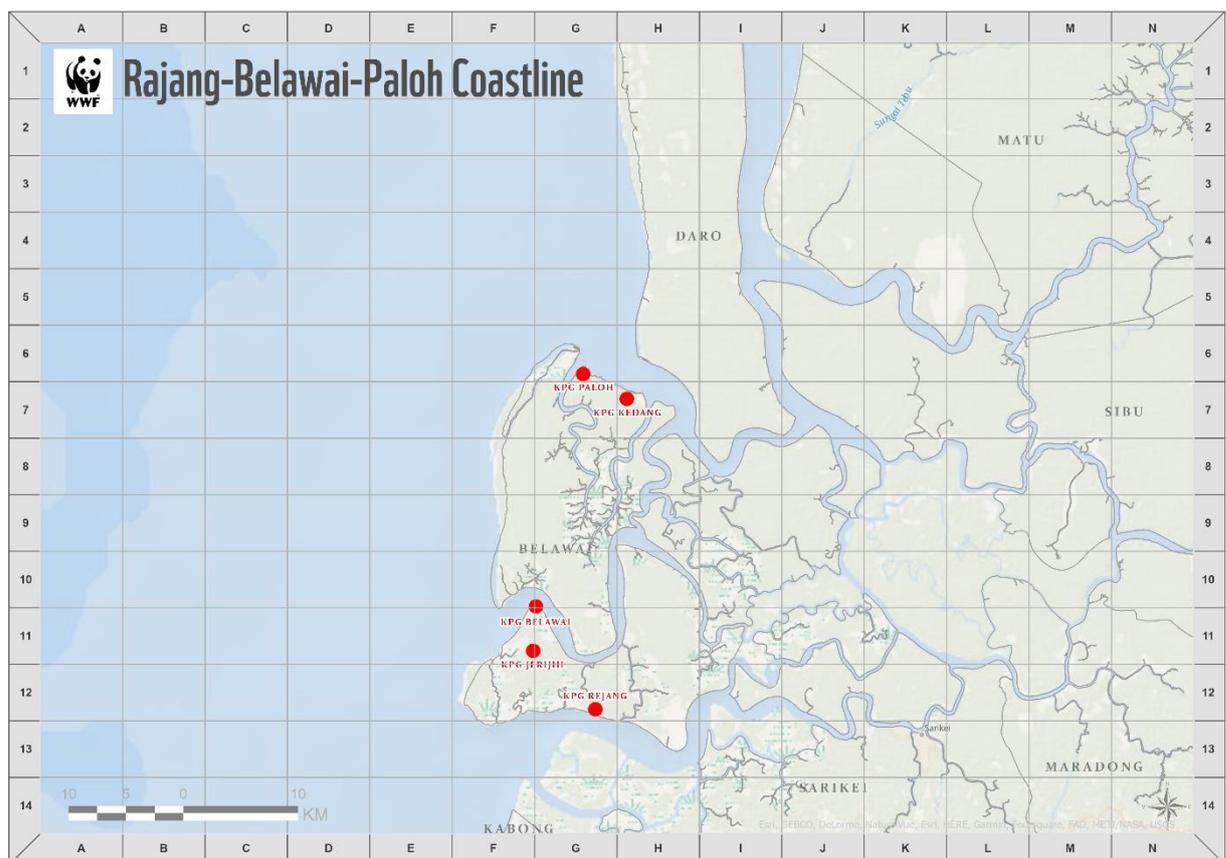


Figure 1 : Exemple de carte pouvant être utilisée pour soutenir les entretiens sur la pêche. Notez que les villages sont étiquetés en rouge. Une barre d'échelle fournit une perspective sur les distances, et la grille facilite une répartition plus précise

- 8) Lorsque vous avez terminé, faites une version révisée de la carte pour vos enquêtes d'entretien. Elle doit contenir tous les noms de collines, cours d'eau et débarcadères **dont vous êtes sûr**. Assurez-vous qu'ils sont clairement lisibles. Assurez-vous

également d'avoir des copies de cette carte ; vos données seront inutiles sans elle.

9) Nous vous recommandons de créer une couche SIG des noms de lieux). Ces données sont utiles pour les recherches futures, mais elles peuvent facilement se perdre.

Étape 2 : Planification de l'enquête par interview

Vous devez d'abord planifier les campements de pêcheurs (débarcadères) à visiter. Le **plus important est de s'assurer que vous pouvez couvrir toute la zone d'intérêt**. C'est l'objectif de la carte que vous avez réalisée à l'étape 8) ci-dessus.

Vous devez viser à interroger 10% des pêcheurs d'un débarcadère échantillonné ce qui revient à réaliser des centaines d'entretiens. Cette méthode repose sur l'obtention d'un grand nombre de données. Cela dit, n'abandonnez pas si vous n'êtes pas en mesure de réaliser autant d'entretiens ; toute donnée vaut mieux que rien et il sera peut-être possible à l'avenir d'étendre votre enquête. Si vous avez mené une enquête pilote dans un village, vous serez bien plus à même de juger du nombre d'entretiens que vous pouvez réaliser avec le temps et les ressources dont vous disposez. Notez que vous ne pouvez pas interroger les gens en groupe : les entretiens doivent être menés individuellement.

A apporter sur le terrain :

- Tablettes ou téléphones avec l'application Kobo Collect et les [formulaires téléchargés](#)
- Fiches d'identifications (espèces, engins et embarcations)
- Crayons et porte-blocs (même si vous utilisez Kobo Collect, il est bon de les avoir en réserve et surtout cela permet de noter des remarques supplémentaires)
- Carte communautaire révisée (voir point 10) ci-dessus)
- Appareil GPS (si vous en avez un)
- Une copie de ce manuel

Étape 3 : organiser les entretiens.

Une fois arrivé au débarcadère, il est souvent difficile de trouver des personnes à interroger. Vous devez prendre certaines décisions, par exemple :

- À quel moment de la journée est-il possible d'interviewer des personnes ?
- Invitez-vous les gens à venir à vous ou irez-vous les chercher ?
- Allez-vous demander à quelqu'un, comme le chef du village ou le chef de port, de trouver des personnes à interviewer pour vous ou allez-vous les trouver vous-même ?
- Proposerez-vous de payer, compenser les gens pour le temps qu'ils vous accordent lors d'une interview ou compterez-vous sur leur seul intérêt à vous parler ?

Vous devez prendre toutes ces décisions pour votre région particulière mais vous devez savoir qu'il existe des avantages et des inconvénients pour chacune d'entre elles. La méthode la plus simple n'est pas toujours la plus appropriée. **Il est très important de rédiger un rapport de votre enquête dans lequel vous expliquerez comment vous**

avez trouvé les personnes que vous avez interrogées.

La considération la plus importante pour cette enquête particulière est l'**indépendance des données**. Voir "Directives générales pour les entretiens" : 3 types de données.

Problème de niveau. **Vous devez interroger les personnes séparément.** Pour cela :

1. Rendre visite aux gens chez eux ou
2. Si vous invitez un groupe de personnes à un endroit, vous devez vous diviser en groupes et demander à différents membres de l'équipe de les interroger séparément dans différentes parties de la pièce.

Les situations difficiles :

1) Si vous vous trouvez dans une situation d'entretien de groupe :

Il est souvent difficile de contrôler ce qui se passe dans le village, et il peut arriver que vous vous retrouviez à interviewer un groupe de personnes. Dans ce cas, la chose importante à faire est de **le noter**. Dans les "**Notes**" de chaque fiche de données ou dans votre carnet, écrivez "Entretien de groupe avec..." et inscrivez les codes des autres personnes interrogées.

Pour les questions de la section sur les dauphins, vous devez toujours obtenir des données séparées pour chaque personne du groupe. Les données sur "la dernière fois que l'une de ces 10 personnes a vu un dauphin" sont inutiles.

Et, encore une fois, vous devez écrire des notes pour expliquer ce que vous avez fait.

Si vous posez une question au groupe dans son ensemble, vous ne pouvez pas inscrire la réponse à cette question dans le formulaire d'une personne en particulier mais sur une fiche du groupe.

2) Autres personnes présentes au moment de l'entretien.

Même si vous menez des entretiens individuels, il est normal que d'autres personnes soient présentes. Par exemple, vous pouvez visiter une maison familiale et interroger d'abord le père, puis le fils. Là encore, assurez-vous d'en être conscient et prenez des notes. Le père et le fils parlent-ils des mêmes observations ? Le fils donne-t-il sa propre opinion ou ne fait-il que répéter ce que son père a dit ? De même, si vous interrogez les membres d'un même équipage, il faudra le noter pour éviter de compter 2 fois une même information comme une pêche accidentelle de dauphin.

Étape 4 : Consentement préalable en connaissance de cause.

Déclaration liminaire (à lire à toutes les personnes interrogées) :

Nous sommes des scientifiques locaux de Biotope Guinée . Nous menons une étude sur la vie marine dans cette région de la côte et nous aimerions vous poser quelques questions pour nos études, car vous en savez beaucoup plus que nous sur l'environnement ici. Nous avons un questionnaire qui prend environ 50 minutes à remplir. Nous n'écrivons pas votre nom ni aucune information permettant de vous identifier, et nous ne divulguons aucune de vos données personnelles confidentielles à qui que ce soit - ainsi, nous minimiserons les risques pour vous si vous participez. Nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez rester et répondre à toutes les questions si vous le pouvez. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à une question sans avoir à donner d'explication. Nous voulons simplement essayer d'en apprendre davantage sur l'environnement local grâce à vous. Toutes les informations que vous fournirez ne seront utilisées qu'à des fins de recherche et d'analyse. Si vous ne connaissez pas la réponse, veuillez dire "Je ne sais pas" - ce n'est pas grave si vous ne connaissez pas la réponse. Il y a beaucoup de questions mais chacune d'entre elles est très importante, alors soyez aussi précis que possible.

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre du volet social du projet de conservation du Dauphin à bosse de l'Atlantique. Il a pour objectifs de :

- Documenter la distribution et l'abondance relative du Dauphin à bosse de l'Atlantique (DBA) en recueillant l'expérience des pêcheurs ;
- Evaluer les menaces anthropiques que fait peser le secteur de la pêche guinéenne sur les cétacés et en particulier le DBA.

En effet, nous sommes persuadés que vous, en tant que pêcheur, êtes le plus à même pour nous fournir ces informations car vous avez une très bonne connaissance et expérience de notre zone d'étude.

[Posez ensuite les questions suivantes dans le même ordre dans tous les entretiens. Ne montrez pas le questionnaire à votre interlocuteur.]

Suite à ces informations d'introduction et de contexte, êtes-vous prêt à participer à cette enquête et à répondre aux questions suivantes ? **O/N**
Si non, ne poursuivez pas le questionnaire.

Extrait 1. Exemple de déclaration liminaire pour obtenir le consentement éclairé de l'interrogé.

Le consentement préalable en connaissance de cause est un principe éthique de base pour la recherche. De nombreuses organisations qui financent ou publient des recherches vous demanderont de le démontrer. Il vous permet également d'éviter les situations inconfortables sur le terrain. Si votre interlocuteur a accepté à l'avance de répondre aux questions, vous risquez moins de craindre de l'ennuyer. Il y a trois éléments :

- **Consentement** : Ils doivent accepter d'être interviewés.
- **Informé** : Ils doivent comprendre ce qu'ils acceptent, c'est-à-dire qu'ils doivent savoir ce qu'ils vont faire, ce que vous allez leur demander.
- **Prior** : Ils doivent le faire *avant* que vous ne commenciez à leur poser des questions.

C'est pourquoi la fiche technique commence par une description des travaux comme dans l'extrait ci-dessus.

Veuillez poser cette question, plus ou moins en ces termes, avant l'entretien.

PARTIE A – QUESTIONS GENERALES

Étape 5 : Informations sur l'entretien et le pêcheur

Conservation du Dauphin à bosse de l'Atlantique (Sousa Teuszii) Questionnaire pêcheurs	
Numéro d'entretien :	
Date de l'entretien :	
Localisation :	
Préfecture :	
Sous-préfecture (commune) :	
District :	
Secteur :	
Débarcadère :	
Prénoms et nom de l'enquêteur :	liste déroulante de l'équipe
Prénoms et Nom de la personne enquêtée :	
Numéro de téléphone de la personne enquêtée :	
	<i>Ou au moins celui d'une personne référente</i>

Extrait 2. Informations générales concernant l'entretien.

Il est facile d'oublier de remplir ces informations, mais elles sont cruciales pour l'interprétation des données, alors assurez-vous de ne pas les oublier. Avant de quitter l'entretien, vérifiez que ces informations sont remplies. Vérifiez également que les informations de base : village, débarcadère, date, code de l'interviewé, sont remplies au début du formulaire. Dans le cas d'un formulaire papier, **il est très fréquent que les pages soient séparées et, dans ce cas, ces informations de base doivent être réécrites en début de chaque feuille.**

Il n'est pas approprié de demander le nom de la personne interrogée ; en effet, il peut être important de montrer à la personne interrogée que vous n'écrivez pas son nom sur le formulaire (cf. **Étape 4 : Consentement préalable en connaissance de cause**, ci-dessus). Vous devez donc attribuer un code à chaque personne interrogée. Vous pouvez inventer votre propre système de codes, mais veillez à ce que **deux personnes interrogées dans le même village n'aient pas le même code**. Par exemple, le code pourrait se composer des 3 premières lettres du nom du débarcadère suivi des initiales de l'enquêteur et du nombre correspondant à l'ordre d'interviews. Pour le port de Dabondy, l'enquêteur Aboubacar Camara nommera son premier entretien : DABAC001.

En particulier, n'oubliez pas de demander l'âge de la personne interrogée. Si vous oubliez de demander l'âge, ou si la personne interrogée ne répond pas, devinez. **Mettez des crochets autour de votre estimation, par exemple [60], pour montrer qu'il s'agit d'une estimation. Sachant qu'en Guinée, cette question peut être tabou.**

Les réponses à ces questions sont cruciales pour l'interprétation des données. Si la situation est compliquée et qu'il est difficile de choisir une des cases, cochez la case la plus appropriée mais écrivez quelque chose dans vos notes pour expliquer.

N'omettez pas non plus les informations concernant les chercheurs (enquêteurs). Vous devez donner les noms de **tous** les chercheurs qui étaient effectivement présents lors de cet entretien. Ne donnez pas le nom des membres de l'équipe de recherche qui étaient présents dans le débarcadère. Les fonctionnaires locaux qui se sont joints à l'équipe de recherche (gardes forestiers, policiers, etc.) doivent également être mentionnés ici. Le champ "Date" doit être rempli au format jj/mm/aaaa, et non au format américain (mois/jour/année).

Etape 6 : la pêche et les techniques de pêche

S'aider de la fiche d'identification des embarcations et des engins de pêche afin de bien maîtriser le vocabulaire en langue locale adapté, soit en soussou pour le contexte côtier guinéen, et s'assurer d'une désignation uniforme des techniques de pêche.

S'appuyer d'une carte avec une grille afin de localiser précisément les zones de pêche. Le chemin, la direction empruntée et le temps de trajet en pirogue ont leur importance pour calculer et préciser la position.

Cette section a également pour but de caractériser d'éventuelles dégradations des zones de pêche en répondant aux questions : où, quand et pourquoi ?

Questions concernant les dauphins

Etape 7 : Discuter des espèces.

Pour poser ces questions, vous devez connaître les principales caractéristiques d'identification des différentes espèces. Veuillez-vous référer au [guide régional d'identification des mammifères marins](#) et aux fiches de données sur les [dauphins à bosse de l'Atlantique](#) et les [grands dauphins](#) disponibles sur le site web du CCAHD pour obtenir de l'aide sur l'identification des espèces. Nous vous suggérons d'imprimer les deux fiches de données sur du papier A4, de les placer dos à dos et de les plastifier afin qu'elles soient robustes et puissent être utilisées lors de plusieurs entretiens.

Les informations contenues dans ces questions ne doivent pas nécessairement faire référence à des enregistrements spécifiques (moments où la personne interrogée a vu l'espèce) mais seulement à ses connaissances générales. Le but de cette section est de confirmer l'**identité** de l'espèce. Les chercheurs inexpérimentés peuvent penser que les personnes vivant près de l'océan en savent sûrement beaucoup sur les animaux et qu'il n'est donc pas nécessaire de tester leurs connaissances. Les chercheurs inexpérimentés sont susceptibles de commettre l'une de ces deux erreurs :

- **Erreur n° 1** : se fier uniquement aux noms des espèces (dans la langue nationale).
- **Erreur n° 2** : se fier aux photographies.

Si vous vous fiez à l'une ou l'autre de ces techniques, vous ne recueillerez pas de données exploitables.

Le choix d'entretien par questionnaire implique de poser les questions dans l'ordre.

Une série typique de questions à poser sur les espèces :

- "Comment sont les dauphins ?". Et ensuite utiliser des questions dirigées pour que la personne interrogée décrive les caractéristiques importantes de l'espèce. Vous devez savoir quelles sont ces caractéristiques importantes pour chaque espèce. Encore une fois, veuillez-vous référer au [guide régional d'identification des mammifères marins](#) et aux fiches de données sur les [dauphins à bosse de l'Atlantique](#) et les [grands dauphins](#) disponibles sur le site web du CCAHD pour obtenir de l'aide sur l'identification des espèces, alors lisez-la avant toute interview. Nous vous recommandons également de l'emporter avec vous sur le terrain.
- "Comment les gens d'ici appellent-ils les dauphins, le DBA, ... ? Dans la langue locale." Enregistrez le nom local - même si vous avez déjà entendu le même nom auparavant.

D'autres façons de commencer à parler des espèces :

1. Vous pouvez commencer par les noms locaux, si vous les connaissez déjà grâce à des entretiens précédents.
2. Vous pouvez commencer par demander "quels animaux y a-t-il en mer ?". Ensuite, lorsque la personne interrogée décrit un type d'animal, vous essayez de déterminer de quoi il s'agit. Si vous pensez qu'il s'agit d'un cétacé/dauphin, continuez en posant d'autres questions à son sujet. Cette méthode est lente, mais elle peut être utile pour vos premiers entretiens dans une région particulière ou avec des membres d'un groupe ethnique particulier.

Espèce

Les propositions de réponse sont déjà remplies pour vous, avec les noms des espèces, mais cela ne signifie pas que vous ne devez pas réfléchir. **Le plus difficile est de s'assurer que vous et l'interviewé parlez de la même espèce.** C'est beaucoup plus difficile qu'il n'y paraît. Un problème très courant dans les enquêtes par interview et très grave est que l'enquêteur pense qu'il/elle pose une question sur une espèce, alors que la personne interrogée répond sur une autre. Cela peut très facilement devenir un effet d'intervieweur persistant qui affecte tout votre ensemble de données. Si la moitié de vos données sur le DBA concerne en fait le Grand dauphin et que vous ne pouvez pas dire quelle moitié, alors toutes vos données sur les deux espèces sont inutiles.

Il y a 6 raisons pour lesquelles vous et la personne interrogée pourriez ne pas parler de la même espèce :

3. **Ethnotaxonomie (haut niveau)** : les populations locales ne classent pas les espèces de la même manière que vous. Par exemple, le DBA peut être considéré comme une sorte de grand dauphin dans une localité.

4. **Ethnotaxonomie (bas niveau)** : Les noms locaux des "espèces" peuvent ne pas correspondre aux divisions scientifiques entre les espèces. Par exemple, les populations locales peuvent avoir un nom distinct pour les dauphins à bosse mâles avec une bosse prononcée et pour les femelles à bosse moins prononcée.
5. **Utilisation inappropriée des noms en langue nationale.**
6. **Noms locaux incohérents** : Différentes personnes de la communauté locale (ou la même personne à différents moments) peuvent utiliser différents noms pour la même espèce.
7. **Les connaissances individuelles** : Certaines personnes dans les communautés vivant près de l'océan ne savent pas grand-chose sur les animaux. Ils peuvent ne pas connaître la différence entre un dauphin et un requin, même si leur culture connaît cette différence.
8. **Des connaissances scientifiques incomplètes** : Il se peut qu'il existe réellement des espèces que les populations locales connaissent et que les scientifiques ignorent ou ne connaissent pas suffisamment pour les distinguer des espèces connues.

Pour une explication plus complète de ces 6 raisons, veuillez consulter l'annexe A. Veuillez noter qu'**aucun de ces problèmes n'est rare**. Une enquête par entretien typique autour d'une zone protégée les rencontrera probablement tous.

Combien d'espèces y a-t-il ?

Voici un cas particulier de **connaissances scientifiques incomplètes** (voir point 6 ci-dessus). La [fiche d'identité régionale](#) énumère tous les cétacés présents sur les côtés d'Afrique de l'Ouest. Dans certains cas, on ne sait pas réellement combien d'espèces existent. De plus, les espèces connues de dauphins sont parfois très similaires les unes aux autres et les populations locales ne reconnaissent pas forcément le même nombre d'espèces que la science. C'est pourquoi les dauphins et les autres cétacés sont simplement répertoriés comme "dauphins 1, 2 et 3" et "autres cétacés 1,2". **Vous devez découvrir vous-même combien d'espèces de dauphins et autres cétacés, les habitants de la région reconnaissent.** Vous n'avez pas besoin d'essayer de les faire correspondre à des espèces connues, mais vous pouvez essayer de le faire si vous le souhaitez.

Nom local

Il est crucial de trouver le nom local de chaque espèce. Vous devez **vérifier le nom local avec chaque personne interrogée** et l'enregistrer dans le formulaire d'entretien. Si la personne interrogée ne donne pas de nom local, écrivez "Pas de réponse". Si elle dit que le nom local est le même que le nom dans la langue nationale, écrivez ce nom dans la case du nom local. **Ne laissez pas cette case vide.**

Le nom local est un contrôle important de l'identité réelle de l'espèce. Il donne également des indices importants sur la taxonomie locale. Si les populations locales ont un nom distinct, unique et cohérent pour un animal, elles sont moins susceptibles de le confondre

avec une autre espèce.

Bien sûr, les noms locaux sont généralement les mêmes pour les personnes d'un même groupe ethnique dans un même village. Cela ne signifie pas que vous ne les enregistrez qu'une fois pour chaque village ; **vous devez les enregistrer à nouveau pour chaque personne interrogée.**

2/3 Marques d'identification (description des espèces)

C'est la partie la plus importante de la confirmation de l'identification. Vous devez amener la personne interrogée à décrire au moins deux, de préférence trois caractéristiques de l'espèce qui vous permettent de la distinguer des autres espèces. Assurez-vous qu'il s'agit de points qui distinguent réellement cette espèce des autres. Elle décrit certaines des caractéristiques clés qui distinguent les espèces de dauphins des autres espèces. Vous devez faire appel à la fois à votre connaissance de l'espèce et à vos compétences en matière d'entretien.

Les connaissances sur les animaux étant très différentes d'une personne à l'autre, **il est nécessaire de demander à chaque personne interrogée de décrire chaque espèce.**

Quelques exemples de questions typiques pour obtenir la description d'une espèce.

- Comment se présente la nageoire dorsale ?
- De quelle couleur est-il ? Possède-t-il plusieurs couleurs ? Sa couleur ventrale est-elle différente de la couleur dorsale ?
- Est-il plus grand que votre bateau, ou plus petit que votre bateau ?
- A-t-il une nageoire sur le dos ? (S'il n'y a pas de nageoire, il s'agit peut-être d'un lamantin).
- Peux-tu dessiner la forme de la nageoire sur son dos ? (vous regarderez ensuite s'il s'agit d'un simple triangle ou s'il y a une bosse arrondie en dessous).
- De quelle couleur est-elle ? A-t-il plusieurs couleurs ?
- La couleur de son ventre est-elle différente de celle de son dos ?
- A-t-il un long nez ou museau, ou une tête arrondie sans bec ?

Obtenir des descriptions d'espèces : ce qu'il ne faut PAS faire.

1) Ne vous contentez pas de noter la description donnée par la personne interrogée et passez ensuite à autre chose. Si la personne interrogée décrit le dauphin comme « gris », cela ne sert à personne ; toutes sortes de choses sont grises et la plupart d'entre elles ne sont pas des dauphins. **Vous devez poser d'autres questions pour obtenir des caractères descriptifs qui soient réellement utiles.** Et vous devez savoir quels sont ces caractères, afin de savoir quelles questions poser.

2) Ne donnez pas de mesures absolues sans contexte. N'écrivez pas que l'animal mesure « 1,5 mètres ». Que représente 1,5 mètres ? La longueur de son dos, la hauteur de son épaule, l'épaisseur de son corps, la distance entre ses yeux ?

3) Ne prenez pas les noms de couleurs pour argent comptant. Des cultures différentes peuvent avoir des interprétations très différentes de la couleur, même si vous ne tenez pas compte des différences linguistiques. Il est assez fréquent qu'un animal soit décrit

comme « blanc » ou « noir » alors qu'il vous paraîtrait probablement brun. Pour clarifier les couleurs, vous pouvez les comparer avec un objet visible au moment de l'entretien (« noir comme mes chaussures ? ») ou avec une autre espèce bien connue (« de la même couleur qu'un éléphant ? »). Pour éviter les questions tendancieuses, il est préférable de demander « la même couleur qu'un éléphant, ou la même couleur qu'une pneu? »

Important : Comme tout le reste, les descriptions des animaux doivent être *indépendantes*. Si vous interrogez un homme et que son frère est également présent dans la pièce et fournit certains détails, ne les écrivez pas. **Nous ne voulons pas savoir si son frère connaît l'espèce, nous voulons savoir s'il la connaît lui-même.** Vous pouvez essayer de décourager le frère de parler en adressant toujours vos questions à votre interlocuteur. Cependant, il est impossible d'être perfectionniste sur cet aspect exclusif de l'entretien individuel en condition réelle de terrain. Parfois, vous ne pouvez tout simplement pas obtenir une description indépendante de la personne interrogée. Dans ce cas, vous **devez** écrire « une autre personne a contribué à la description » ou « une autre personne a donné une description ».

Les situations difficiles :

L'interviewé ne donne pas assez de détails pour que vous puissiez identifier l'animal : par exemple, s'il décrit les DBA en disant qu'ils sont « grands », ce n'est pas suffisant ; beaucoup de sortes d'animaux sont grands. Demandez s'il est plus grand ou plus petit qu'une vache, plus grand ou plus petit qu'une chèvre, etc., jusqu'à ce que vous ayez une description faisant clairement référence à une espèce particulière ou jusqu'à ce que la personne interrogée ne veuille ou ne puisse pas donner d'autres explications.

La personne interrogée décrit la mauvaise espèce : Que se passe-t-il si vous demandez à la personne interrogée ce qu'est le DBA et qu'elle vous répond qu'elle connaît l'espèce mais que, lorsque vous lui demandez de la décrire, elle décrit quelque chose qui est clairement du Grand Dauphin ? Vous avez peut-être déjà commencé à écrire dans la section « DBA » de la fiche de données. De toute façon, vous ne voulez pas que la personne interrogée vous voie écrire dans la section « Grand dauphin », elle pourrait penser que c'est une insulte à ses connaissances.

Dans ce cas, écrivez dans la section DBA mais, plus tard, rayez « DBA » et écrivez « Grand dauphin » à la place. De la même manière, pour un formulaire en ligne sur l'application, vous pourrez modifier les réponses ensuite.

La personne interrogée donne une description qui ne correspond clairement à aucune espèce : C'est relativement facile si vous reconnaissez l'espèce que la personne interrogée essaie de décrire (même si ce n'est pas celle sur laquelle vous l'avez interrogé). Mais que se passe-t-il si vous l'interrogez sur le DBA et qu'il décrit quelque chose qui ne ressemble pas vraiment au DBA, mais qui ne ressemble pas non plus à autre chose ? Cette situation

est vraiment très courante.

Faites d'abord de votre mieux pour vous assurer que vous comprenez bien la personne interrogée. Posez des questions sur d'autres caractéristiques de l'animal qui n'ont pas encore été mentionnées.

Cependant, si vous n'obtenez toujours pas de réponse, cochez la case « **non** » sous « **la personne interrogée connaît-elle vraiment l'espèce** » et écrivez une note dans votre carnet pour cette section.

La personne interrogée connaît certainement cette espèce ?

Cette question fait appel à **votre jugement en tant qu'enquêteur**. Si la personne interrogée dit qu'elle ne connaît pas l'espèce, alors, bien sûr, vous encerclez « **non** ». Mais si la personne interrogée dit qu'elle connaît l'espèce mais que la description ressemble à quelque chose d'autre, là encore vous encerclez « **non** ».

Il n'y a que deux réponses ici : « **oui** » et « **non** ». Il **n'y a pas de réponse « ne sait pas »** car la question contient le mot « définitivement ». Si vous ne savez pas si la personne interrogée connaît l'espèce, cela signifie qu'elle ne connaît pas *définitivement* l'espèce et vous devez entourer « **non** ».

Informations supplémentaires pour identifier l'espèce

Outre les quatre éléments de preuve que vous devez toujours enregistrer (nom en langue nationale, nom en langue locale, description et votre propre jugement, il existe deux autres éléments de preuve que vous pouvez parfois utiliser :

1. les crânes des animaux (présents dans la maison de la personne interrogée, ou ceux que vous avez apporté avec vous)
2. Photographies.

Les crânes sont très utiles, à condition que vous sachiez les identifier vous-même ! Certains crânes inhabituels peuvent facilement vous surprendre si vous n'êtes pas très familier avec eux. Faites notamment attention aux dauphins jeunes et incomplètement développés.

Les photographies ne sont pas très utiles, ce qui surprend de nombreuses personnes. Vous pouvez utiliser des photographies, mais uniquement en complément des descriptions et des noms locaux et non en remplacement.

Étape 8 : (L'a vu ? en chair et en os, en mer) Demander des informations sur les observations

Il est très fréquent que les personnes interrogées fassent état des éléments suivants :

- 1) Les cas où ils n'ont pas vu l'animal eux-mêmes directement, mais seulement son signe, par exemple, des restes de squelettes.
- 2) Les cas où ils ont vu l'animal de retour au village alors que quelqu'un d'autre l'avait attrapé. Dans ce cas, ils peuvent également savoir où et quand cette autre personne l'a attrapé.

Si vous demandez à la personne interrogée quand elle a vu l'animal et qu'elle décrit une observation indirecte ou une observation d'un animal chassé dans le village, alors demandez simplement à nouveau "mais avez-vous déjà vu le véritable animal vivant ?" ou "l'avez-vous déjà vu en mer ?"

Vous êtes autorisé à compter les animaux vus morts en mer y compris ceux pris dans des filets, que la personne interrogée ait posé les filets ou non. Cependant, vous devez noter dans la question suivante que l'animal était mort ou le noter dans la section suivante portant sur les échouages ou cas de capture.

Étape 9 : (Quand était-ce ?) Heure des observations

Questions typiques :

"Quand avez-vous vu ce type de dauphin pour la dernière fois ?"

Ne demandez pas :

"En quelle année avez-vous vu un DBA pour la dernière fois ?"

"La dernière fois que vous avez vu un DBA - c'était il y a longtemps ?" Ce sont des questions suggestives.

Enregistrement des données

Il suffit d'écrire dans la case ce que dit la personne interrogée. S'il dit "l'année dernière", écrivez-le, s'il dit "en 2001", écrivez 2001. N'essayez pas de calculer le numéro de l'année à partir de la description. Ainsi, si nous sommes en 2012 et qu'il dit "l'année dernière", n'écrivez pas "2011", mais "l'année dernière".

Le calcul du numéro de l'année est pour plus tard, lorsque les données seront saisies dans l'ordinateur. Il n'est pas utile de le faire maintenant, car cela entraînera la saisie de données incorrectes par la suite.

Et s'ils font référence à un événement, par exemple "Une nouvelle école a été construite", faites comme suit :

La personne interrogée dit : "C'était quand la nouvelle école a été construite. Donc c'était en 2001". Vous écrivez : *Nouvelle école construite, = 2001.*

OU :

La personne interrogée dit : "C'était quand la nouvelle école a été construite." Et vous savez déjà que c'était en 2001. Vous écrivez : *Nouvelle école construite [=2001].*

Si vous disposez d'un calendrier de village ou d'un calendrier personnel d'événements historiques valables dans le pays ou dans la zone d'étude et que vous utilisez ce calendrier lors de l'entretien pour déterminer la date, vous pouvez écrire (par exemple) 2001 [*de la chronologie du village*]. Ne le faites que si vous utilisez réellement la ligne du temps dans l'interview, pour aider la personne interrogée à se souvenir du moment où quelque chose s'est produit.

Et s'ils disent quelque chose de très vague, par exemple : "Oh, il y a longtemps."

Essayez de poser des questions pour réduire le champ d'investigation. Par exemple : "C'était avant la guerre ou après ?", "Le village était-il déjà là ou était-ce avant que le village ne

s'installe ici ?", "C'était il y a plus de 5 ans ou moins ?". La dernière est la plus mauvaise des trois : il est préférable d'utiliser des événements dans ce cas, mais parfois, vous ne connaissez pas assez d'événements pertinents à utiliser.

De même, ils pourraient dire quelque chose comme "Oh, tu les vois chaque fois que tu vas en mer." Essayez de poser : "Alors, c'était quand la dernière fois que tu es allé en mer ? Tu en as vu un à ce moment-là ?". Ou, moins bon mais possible, "En avez-vous vu un cette année / depuis janvier / depuis Tabaski (fête de fin du Ramadan) ?"

Étape 10 : (Où était-ce ?) Emplacement des observations.

À ce stade, vous avez besoin de la carte de la communauté. Des questions typiques :

- Où avez-vous vu ce [DBA] ?
- Où l'avez-vous vu pour la dernière fois ?
- Y a-t-il d'autres endroits où vous l'avez vu ?
Essayez d'obtenir les localités / noms des lieux spécifiques.
- Généralement, à quelle distance du débarcadère les observez-vous ?
- Dans quelle zone du port ?"
- "Où est-ce que c'est ?"
- "Est-ce proche du port [zone A sur la carte] ? ou plus au large [zone B sur la carte] ?"
- S'il nomme une large zone, "Dans quelle partie de cette zone?"
- "Tu peux me montrer sur la carte ?"
- Si oui : "Combien de fois par année le voyez-vous ? "

Nom du lieu.

Écrivez le nom de l'endroit du mieux que vous pouvez. Il se peut qu'il n'y ait pas d'orthographe normalisée pour les noms de lieux locaux, mais assurez-vous que l'orthographe correspond à celle qui figure sur votre carte communautaire. Veillez également à ce qu'il n'y ait pas deux lieux de la région portant le même nom.

N'écrivez pas le nom d'un lieu sans chercher à savoir où il se trouve, sauf si vous savez déjà où il se trouve.

Ne vous contentez pas toujours de la première chose que la personne interrogée dit. Et si : il dit quelque chose de vague comme : "près du village" ou "au large" ou simplement "loin", comme pour le temps, essayez de poser d'autres questions pour préciser le lieu, utilisez la carte si nécessaire. Et s'il est trop difficile de sortir la carte (inconvenient, carte mouillée, etc.), vous pouvez envisager de faire de petites versions de la carte.

Que se passe-t-il si on vous parle d'un endroit mais que la personne interrogée ne peut pas vous expliquer où il se trouve ? Voyez si vous pouvez demander à une autre personne du village de vous expliquer - surtout si l'endroit a été le lieu d'observation d'une espèce rare.

Co/coordonnées et rayon

Un nom de lieu, en soit, est inutile sans ses coordonnées et son rayon. Vous n'avez pas toujours besoin de les calculer dans l'entretien lui-même, mais vous devez vous assurer que vous obtenez suffisamment d'informations dans l'entretien pour les calculer plus tard. **Ces**

champs ne sont pas facultatifs !

Les coordonnées et le rayon permettent d'illustrer sur la carte l'endroit où l'observation a eu lieu. Vous aurez besoin de la grille de la carte pour déterminer les coordonnées. Vous devez connaître la taille des carrés de la grille (généralement entre 1 et 5 km) afin d'estimer le rayon.

Les coordonnées doivent de préférence être au format degrés décimaux dans la projection WGS84. Quel que soit le format utilisé, elles doivent comporter à la fois un Easting et un Northing. Veillez à les écrire clairement et correctement.

Le rayon doit être un nombre en km. Notez que, s'il est possible de donner des coordonnées, il est possible de donner un rayon. Si la description du lieu est très imprécise, le rayon devra être grand, mais vous pouvez toujours en donner un. **Ne donnez jamais seulement les coordonnées, vous devez aussi donner un rayon.**

En général, les coordonnées et le rayon font référence à un nom de lieu ; par exemple, la personne interrogée dit "Je l'ai vu dans le cours d'eau X" et vous utilisez les coordonnées et le rayon pour exprimer l'endroit où il se trouve. Souvent, cependant, la personne interrogée vous donnera d'autres informations, par exemple :

- Il/elle peut dire : "C'était dans les eaux d'amont du cours d'eau X" - vous devrez utiliser votre jugement sur les parties du cours d'eau X qui peuvent être considérées comme "en amont".
- Il/elle peut ne donner qu'une explication plus vague : par exemple, "c'était près de la frontière Sierra léonaise, à l'est du village". Vous devrez peut-être utiliser un grand rayon pour couvrir toute la zone couverte par cette description, mais vous pouvez y arriver.
- Il peut indiquer ou dessiner lui-même l'emplacement directement sur la carte. Dans ce cas, vous pouvez dessiner vous-même sur la carte (voir ci-dessous).

Ce qu'il faut enregistrer :

Vous ne voulez pas faire perdre du temps à la personne interrogée en vous asseyant pendant l'entretien et en élaborant les coordonnées. D'un autre côté, vous ne voulez pas essayer de stocker des détails dans votre tête et les oublier plus tard.

Ainsi, si la personne interrogée ne fait référence qu'à des noms de lieux clairs et connus, vous pourrez compléter les coordonnées et le rayon plus tard, à partir de la carte de la communauté. S'il mentionne des noms de lieux qui sont nouveaux pour vous, vous devez les ajouter à la carte, pendant l'entretien. Cependant, s'il utilise d'autres informations (voir ci-dessus), vous pouvez dessiner au crayon sur la carte. Ecrivez un point et donnez-lui un code, disons L1, puis écrivez 'L1' sur la fiche de données dans l'espace des coordonnées. Cependant, **vous devez écrire les vraies coordonnées plus tard !**

Étape 11 : Informations supplémentaires sur les observations

Cette section est destinée aux informations que vous pouvez obtenir au cours de l'entretien, mais sur lesquelles vous n'avez pas à poser de questions spécifiques.

= a été attrapé ?

Nous vous recommandons de **ne pas demander si l'animal a été capturé ou non**. Cependant, il arrive que la personne interrogée donne volontairement cette information, auquel cas il faut la noter.

Vous devez toujours cocher l'une des options de cette colonne, mais vous pouvez souvent sélectionner "ne sait pas". La raison pour laquelle vous ne devriez pas demander si l'animal a été capturé est que, dans certains endroits, c'est une question très sensible. Dans certaines régions, la plupart des gens donneront cette information apparemment sans se soucier de rien, mais il est important de normaliser la méthode entre les différents domaines. Si les chercheurs d'une zone posent la question, mais que ceux d'une autre ne le font pas, vous risquez de créer un **biais systématique**.

Notes sur ce dossier

Si vous avez d'autres informations sur **cette observation**, par exemple une description de l'animal (jeune, mâle/femelle, etc.) ou la façon dont il a été vu ou attrapé, si un groupe d'animaux a été vu, etc., veuillez écrire dans les questions du formulaire et noter les informations supplémentaires dans votre carnet de notes.

Ce n'est PAS la question pour écrire des informations supplémentaires sur l'espèce. Donc si vous écrivez "en groupe" sous ces questions d'observations de DBA, cela signifie : "la dernière fois que la personne interrogée a vu des DBA, elle en a vu un groupe". Si vous voulez dire "Selon la personne interrogée, les DBA se déplacent généralement en groupe". Vous devez l'écrire au moment des questions sur les marques d'identification.

Si vous voulez écrire sur des **observations antérieures de la même espèce**, cela va aussi dans la rubrique **Questions sur les dauphins**.

La dernière partie du formulaire contient un certain nombre de questions qui servent de toile de fond aux autres données. Elles sont écrites, plus ou moins comme vous pourriez les poser, mais ne faites pas l'erreur de les lire mot pour mot; vous auriez l'air d'un robot et l'air trop officiel. Ces questions devraient être assez explicites, voici donc quelques notes à leur sujet.

Questions : quelles sont les espèces rares/en déclin et pourquoi.

Il vous suffit de poser les questions pour chaque espèce que la personne interrogée a donné. Vous ne devez pas seulement énumérer les espèces de cétacés. Veuillez les énumérer dans l'ordre où elle les a mentionnées.

Les **SEULES** réponses acceptables à ces questions sont : *Oui/Non/Ne sait pas*.

Pour les autres questions, résumez simplement les raisons données par la personne interrogée. Vous pouvez écrire plus d'une raison. Si la personne interrogée pense que différentes espèces ont décliné pour différentes raisons, indiquez clairement quelles espèces ont décliné pour quelles raisons.

Questions : la densité de l'espèce de dauphin citée a-t-elle diminué / augmenté / est-elle restée la même ?

Ces questions sont relativement simples, sauf que vous devez vous assurer que vous parlez bien du bon type de dauphins. Si la personne interrogée ne connaît qu'une seule espèce de cétacé, c'est facile : il suffit de dire "dauphin". Il n'est pas nécessaire de dire "grand dauphin" ou "dauphin à bosse". Cependant, si la personne interrogée reconnaît plus d'un type de l'un ou l'autre, vous devez vous référer aux noms locaux ou aux descriptions des espèces. En général, vous vous intéressez à l'espèce la plus commune, mais pas toujours.

Vous pourriez donc demander, par exemple : "Le type commun de dauphin que vous avez mentionné, celui qui a une bosse et que l'on trouve près du village - a-t-il diminué, augmenté ou est resté le même ?".

Question : Os d'animaux

Nous aimerions juste que vous enregistriez cela pour l'intérêt général. En particulier, si la personne interrogée reconnaît deux espèces de dauphins, nous serions intéressés par la découverte d'os du dauphin le plus rare. Nous ne sommes pas sûrs que cette deuxième espèce, que certaines personnes signalent, soit réellement une espèce distincte.

Étape 12 : Après l'entretien

Ces informations sont importantes pour nous aider à comprendre le poids à accorder à chaque enregistrement d'entretien. Nous prévoyons de développer un système de notation des entretiens et ces informations nous seront précieuses.

Comparées aux données de terrain, les données d'entretien ne sont jamais très fiables, mais certaines personnes interrogées sont plus fiables que d'autres.

Evaluer les connaissances de la personne interrogée :

La meilleure façon d'évaluer les connaissances d'une personne interrogée est de comparer ce qu'elle dit avec ce que vous savez être. Les descriptions des animaux sont une occasion évidente de le faire. Cependant, vous pouvez également utiliser ce que les autres villageois vous disent sur les connaissances de la personne interrogée ou ce que l'interviewé lui-même vous dit.

Le comportement de la personne interrogée est un indice moins bon mais également précieux. Si la personne montre des signes de faible confiance dans ses réponses, cela indique probablement qu'elle n'est pas très bien informée. En revanche, s'il montre des signes de grande confiance, cela ne signifie pas nécessairement qu'il est bien informé. Certaines personnes - en fait la plupart - sont simplement trop confiantes dans leurs connaissances.

Vous devez essayer de noter les connaissances de la personne interrogée par rapport aux autres personnes que vous avez interrogées et non par rapport à une autre norme. Si vous évaluez tout le monde comme "très bon" parce qu'ils en savent plus sur l'océan que vous,

l'information est inutile ; nous devons savoir ce qu'ils savent les uns par rapport aux autres. Nous avons constaté que les étudiants ont tendance à donner une note moyenne supérieure à la "moyenne". Cela n'a aucun sens.

Notes sur la précision

Il est important de réaliser que le manque de connaissances n'est pas la seule raison pour laquelle la personne interrogée peut vous donner de mauvaises informations. Et, n'oubliez pas, ne soyez pas trop poli.

Étape 13 : saisie des données sur l'ordinateur.

Cette section donne des directives détaillées pour le transfert des données des formulaires remplis sur l'application KOBO vers la feuille de calcul Excel standard. Veuillez consulter le [modèle de la feuille de calcul Excel](#) disponible sur le drive de projet.

La feuille de calcul Excel est conçue pour suivre le plus fidèlement possible le formulaire du questionnaire numérisé.

Il y a 3 feuilles de travail dans le classeur pour la saisie des données : ***Données brutes, Données nettoyées et Feuille de calculs.***

La première feuille ; Données brutes.

Cette feuille contient les données brutes directement comme elles sont extraites du logiciel Kobo. Les données sont intouchées. Toutes modifications ou actions de nettoyage des informations a lieu dans la deuxième feuille du fichier.

La deuxième feuille : Données nettoyées

Règles de nettoyage à appliquer :

- Suppression des colonnes finales d'identification rajoutées par KOBO, les colonnes de titres et autres colonnes inutiles
- Renommer les questions sans espace, majuscule, ni accent
- Supprimer les colonnes vides de données
- Remplacer tous les vides dans les cases par « Na »
- Simplifier et harmoniser les réponses des questions qualitatives, corriger l'orthographe et séparer les occurrences par « _ »
- Masquer les colonnes de réponses en binaire ajoutées par Kobo (elles peuvent être utiles pour certains calculs lors de l'analyse)
- Harmonisation des réponses aux questions de temporalité par rapport au calendrier du pays/de la localité. Ainsi, si vous menez l'entretien en 2023 et que la personne interrogée dit avoir vu l'animal " l'année dernière ", vous devez écrire " 2022 "
- Harmonisation des réponses aux questions de localisation. Il peut arriver que la

personne interrogée ne donne pas de nom de lieu mais indique un lieu sur la carte ; dans ce cas, écrivez "lieu renseigné sur la carte". Parfois, la personne interrogée indique une partie spécifique du bassin versant d'un cours d'eau où l'observation a eu lieu.

La troisième feuille : feuille de calculs

Afin d'obtenir des informations générales rapides pour présenter des premiers résultats de l'enquête, des calculs rapides sont réalisés dans cette feuille.

Annexe A : Six raisons pour lesquelles il est plus difficile que vous ne le pensez d'interroger les populations locales sur les espèces animales :

Pourquoi ne pouvez-vous pas simplement aller dans un village avec une liste de noms d'animaux et demander aux gens de vous parler de chacun d'entre eux ? des espèces ?

1) Les populations locales ne classent pas les espèces de la même manière que les scientifiques (ethnotaxonomie).

Il s'agit d'un problème de classification *supérieure* — les pêcheurs guinéens peuvent reconnaître le dauphin une seule espèce. Cependant, les gens ordinaires peuvent aussi diviser l'espèce différemment des scientifiques.

2) Une espèce peut comprendre plusieurs "espèces" reconnues localement.

Par exemple, les pêcheurs guinéens pourraient désigner de 2 manières le dauphin à bosse de l'Atlantique : un nom pour les grand mâle avec une bosse plus proéminente et un pour les jeunes individus ou les femelles. Biologiquement parlant, il n'existe qu'une seule espèce. C'est un cas où les populations locales reconnaissent plus d'espèces que les scientifiques. Mais ils peuvent aussi reconnaître moins d'espèces. Par exemple, de nombreuses personnes, qui vivent dans son aire de répartition, ne semblent pas reconnaître le dauphin à bosse comme une espèce distincte du grand dauphin.

Parfois, il n'est pas possible de déterminer quels noms locaux font référence à quels noms scientifiques.

3) En général, les gens connaissent les noms communs "officiels" dans la langue nationale, MAIS ils n'ont pas toujours la même signification que vous pour ces noms.

4) Les noms ne sont pas cohérents.

Même les personnes d'un même groupe ethnique d'un même village peuvent utiliser des noms différents pour la même espèce d'animal. En fait, la même personne peut même utiliser des noms différents à différentes occasions. Parfois, les noms sont simplement des synonymes et, en général, la personne qui utilise un nom connaît les autres. Parfois, des

raisons religieuses ou superstitieuses expliquent pourquoi des personnes différentes utilisent des noms différents à des moments différents.

Il existe cependant un autre type de dénomination incohérente, plus problématique. Cela se produit lorsqu'il existe plusieurs espèces similaires, mais qu'il n'y a pas de noms fixes pour les différentes espèces, mais seulement des descriptions.

5) Connaissances individuelles

De même, le niveau de connaissance des animaux varie d'une personne à l'autre. C'est une grave erreur de supposer que si une personne vit près de l'océan et va à la pêche, ou si elle fait partie d'une minorité ethnique, elle doit en savoir beaucoup sur les animaux.

Certaines personnes en savent beaucoup, d'autres étonnamment peu. En particulier, vous ne pouvez pas attendre d'eux qu'ils connaissent les espèces qui ne se trouvent pas dans leur région, ou qui y sont rares ou éteintes.

6) Les connaissances scientifiques ne sont pas non plus complètes

Nulle part sur terre il n'est plus évident que la science n'a pas nécessairement décrit toutes les espèces qui existent. Il est possible que, lorsqu'une personne locale vous décrit un animal qui ne ressemble à aucun animal connu, c'est parce qu'elle décrit un animal inconnu.

Il est important de se rappeler que ce n'est **généralement pas le cas !** Habituellement, l'animal décrit est une forme (classe d'âge, sexe, morphologie, variété ou mutant) d'une espèce connue (point 1 ci-dessus), ou sa bizarrerie apparente est due à un malentendu entre le chercheur et la personne interrogée (points 2 et 3 et voir aussi sous "**2** **3** **Marques d'identification1** dans le texte principal), ou parce que la personne interrogée s'est simplement trompée (point 4). Une autre possibilité est qu'il ne s'agisse pas du tout d'une entité biologique mais d'une sorte d'esprit. Enfin, il est toujours possible qu'il s'agisse d'une espèce non décrite.

On peut considérer que les espèces non décrites appartiennent à deux types : les espèces manifestement nouvelles et les espèces cryptiques. Dans cette situation, c'est beaucoup plus difficile.

ANNEXE B : Fiches d'identification des cétacés, dauphin a bosse de l'atlantique et grand dauphin, pour les enquêtes par interview

- Carte simple avec 5 espèces des mammifères marins : https://drive.google.com/file/d/1UqEzVXdEL_gNwPdLG5cEG3ma0cq1Eipt/view?usp=share_link
- Carte d'identité des mammifères marins de la côte Atlantique : <https://www.sousateuszii.org/wp-content/uploads/2020/12/MM-chart-West-Central-Africa-V3.pdf>
- Fiche d'information sur le Sousa Teuszii : https://www.sousateuszii.org/wp-content/uploads/2020/12/Sousa-teuszii-Species-fact-sheet-Draft-2_FRENCH.pdf
- Fiche d'informations sur le Tursiops truncatus : <https://www.sousateuszii.org/wp-content/uploads/2020/12/Tursiops-truncatus-Species-fact-sheet- FR.pdf>
- Autres documents et informations disponibles sur les cétacés et le DBA : <https://www.sousateuszii.org/fr/ressources/>